

## 1. Champ d'application

- 1.1 Les conditions générales (« CG ») sont applicables à l'utilisation des équipements et des installations (« mondes Spa ») d'AQUA-SPA-RESORTS et concernent tous les rapports juridiques conclus et établis via le site Internet [www.aqua-spa-resorts.ch](http://www.aqua-spa-resorts.ch) (1) ou sur place dans nos mondes Spa.  
(1) y compris [www.hammam-bern.ch](http://www.hammam-bern.ch), [www.solbad-schoenbuehl.ch](http://www.solbad-schoenbuehl.ch), [www.mineralbad-samedan.ch](http://www.mineralbad-samedan.ch), [www.thermalbad-zuerich.ch](http://www.thermalbad-zuerich.ch), [www.mineralbad-rigikaltbad.ch](http://www.mineralbad-rigikaltbad.ch), [www.temali-salini.ch](http://www.temali-salini.ch).

## 2. Bons cadeaux

- 2.1 Les bons cadeaux d'AQUA-SPA-RESORTS sont valables dans tous les mondes Spa. Les bons cadeaux pour une prestation et les bons cadeaux avec une valeur nominale sont soumis au délai légal de prescription de cinq ans de l'art. 128 CO (à l'exception des abonnements pour plusieurs entrées et des abonnements annuels qui sont valables un an), à partir de la date d'émission. Les bons cadeaux pour une prestation donnent droit à la prestation mentionnée. Cette prestation est garantie pendant la durée de l'offre. Si la prestation convenue n'existe plus ou plus au même prix, une contrevaletur équivalente sera créditée pour une prestation équivalente. Il ne sera procédé à aucun échange ni remboursement.
- 2.2 Les rabais et les réductions ne sont pas considérés comme des bons cadeaux. Ils peuvent être utilisés conformément aux dispositions spécifiques en la matière. Ils expirent au plus tard un an après avoir été remis. Les rabais et réductions ne sont pas cumulables. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.
- 2.3 Les offres de bons cadeaux d'AQUA-SPA-RESORTS sont contraignantes jusqu'à leur échéance. Le mail de confirmation de commande fait office de confirmation écrite. Un bon cadeau perdu par le client ou le visiteur ne sera ni remplacé ni remboursé.
- 2.4 Les commandes sont en règle générale traitées dans les 48 heures et envoyées au destinataire par courrier A. Les livraisons à l'étranger se font par courrier recommandé. Les frais de port mentionnés dans la commande sont facturés.

## 3. Abonnement

- 3.1 L'abonnement est personnel et non transmissible.
- 3.2 Le client prend connaissance du fait qu'une photo de lui sera prise aux fins d'assurer le contrôle visuel. Cette photo sert uniquement à assurer le contrôle visuel dans les mondes spa d'AQUA-SPA-RESORTS et sera supprimée à la fin du contrat ou lors de sa résiliation.
- 3.3 Le client est en droit d'utiliser les installations et les prestations aux horaires d'ouverture affichés. Les fermetures indispensables à l'exploitation (p. ex. pour nettoyages, assainissements, rénovations et révisions, etc.) ne donnent pas droit au remboursement ou à la prolongation de l'abonnement.
- 3.4 AQUA-SPA-RESORTS peut modifier ou adapter à tout moment son offre et ses horaires d'ouverture. En cas de réduction temporaire de l'offre ou des horaires d'ouverture, les hôtes et les visiteurs n'ont pas droit au remboursement ou à la prolongation de leur abonnement.
- 3.5 Le client est tenu de respecter le règlement intérieur et les instructions données par le personnel. Un exemplaire du règlement intérieur a été remis à le client. Toute infraction grave aux CG, au règlement intérieur et/ou aux instructions du personnel entraîne l'exclusion immédiate. Tout remboursement de versements déjà effectués est exclu. En cas d'infractions liées à l'abus du bracelet à puce ou de l'abonnement annuel, le monde spa se réserve expressément le droit d'engager des poursuites pénales.
- 3.6 AQUA-SPA-RESORTS se réserve le droit de modifier en tout temps le règlement intérieur. Les hôtes et visiteurs des mondes spa ne peuvent pas faire valoir de droits et/ou de créances suite une modification du règlement intérieur.
- 3.7 Le client n'a droit à aucun dommage-intérêt ou prestation de remplacement si le monde spa d'AQUA-SPA-RESORTS ne peut fournir la prestation pour des raisons indépendantes de sa volonté (force majeure, etc.). Le client prend connaissance du fait qu'en raison du nombre de places limité dans les mondes spa, des temps d'attente sont possibles.
- 3.8 L'âge minimum pour obtenir un abonnement est de 17 ans révolus.
- 3.9 Le client confirme par sa signature que les données indiquées dans le formulaire contractuel sont exactes. Il atteste en outre avoir lu soigneusement et pris connaissance des dispositions du contrat, des CG en vigueur et du règlement intérieur d'AQUA-SPA-RESORTS et les avoir compris.

## 4. Offre

- 4.1 Les mondes spa d'AQUA-SPA-RESORTS proposent différents abonnements et prestations. La prestation se base sur l'offre choisie et payée par le client. Toutes les autres prestations proposées par AQUA-SPA-RESORTS ne sont pas comprises dans l'abonnement. De telles prestations non comprises sont saisies électroniquement ou moyen d'une puce. Les comptabilisations enregistrées sont contraignantes pour le client. Elles lui sont portées en compte puis facturées.
- 4.2 La non-utilisation des mondes spa d'AQUA-SPA-RESORTS ne donne pas droit à une réduction ou à un remboursement du prix en cas d'abonnement déjà payé.

## 5. Bracelet à puce

- 5.1 Les heures d'entrée et de sortie ainsi que l'utilisation des prestations non comprises dans l'abonnement sont saisies électroniquement par une puce et sont contraignantes.
- 5.2 Le bracelet à puce doit être porté de manière bien visible dans le monde spa et fait partie de la prestation. La personne titulaire de l'abonnement ou porteuse du bracelet à puce est responsable de tout dommage ou perte. La perte du bracelet doit être annoncée à AQUA-SPA-RESORTS sans délai. Si le client a besoin d'un nouvel abonnement ou bracelet à puce, il sera tenu de verser une contribution aux frais. Un éventuel avoir encore disponible sur la puce sera remboursé sur demande dans les trois mois suivant la fin du contrat. Une fois ce délai écoulé, l'avoir est échu.

## 6. Paiement

- 6.1 Le paiement des commandes en ligne se fait par carte de crédit, Postcard ou par prépaiement. Le traitement du paiement se fait par Saferpay. Les articles restent la propriété d'AQUA-SPA-RESORTS jusqu'au paiement complet. Les offres et les prestations d'AQUA-SPA-RESORTS ne sont fournies qu'une fois le paiement effectué.
- 6.2 Le prix des abonnements doit être versé au moment de la conclusion du contrat ou de son renouvellement.
- 6.3 En l'absence de paiement, AQUA-SPA-RESORTS se réserve le droit de refuser l'accès aux mondes spa, de prélever des frais de rappel et d'entamer des poursuites judiciaires. La perte de temps liée à la demeure de paiement ne donne droit à aucun remboursement ou avoir.
- 6.4 Le paiement des prestations supplémentaires et des consommations s'effectue à la caisse à la sortie du monde spa.

## 7. CG, règlement intérieur, instructions

Les hôtes et les visiteurs sont tenus de respecter les CG et le règlement interne, ainsi que les instructions du personnel.

## 8. Responsabilité

- 8.1 L'utilisation des mondes spa d'AQUA-SPA-RESORTS s'effectue aux risques et périls de le client. Toute responsabilité d'AQUA-SPA-RESORTS ou de son personnel est exclue en cas de dommages résultant d'un accident, d'une blessure ou d'une maladie. La conclusion d'une assurance incombe à le client.
- 8.2 AQUA-SPA-RESORTS décline toute responsabilité en cas de perte d'objets de valeur, d'argent, de vêtements, de bracelet à puce, etc. AQUA-SPA-RESORTS n'est pas non plus responsable des objets consignés à la réception. La conclusion d'une assurance incombe à le client.

## 9. Durée du contrat

- 9.1 La durée du contrat dépend du contrat lui-même.
- 9.2 La résiliation du contrat ou un remboursement des montants déjà versés ne peut être accepté que dans les cas de force majeure, en cas de longue maladie ou accident, de changement de domicile à plus de 30 km du monde spa concerné. Il n'existe aucun droit à la résiliation ou au remboursement. Une résiliation par lettre recommandée doit être remise avec les attestations nécessaires, certificat médical, attestation de l'employeur, preuve du contrôle des habitants, etc. Jusqu'à 6 mois, il est possible de se faire rembourser une partie de l'abonnement annuel effectivement payé, à partir du 7<sup>o</sup> mois il n'y a plus de remboursement. Un montant est déduit directement du remboursement pour couvrir les frais administratifs. La règle suivante s'applique aux abonnements annuels : 1<sup>er</sup> mois = remboursement à hauteur de 45%, 2<sup>e</sup> mois = remboursement à hauteur de 40%, 3<sup>e</sup> mois = remboursement à hauteur de 35%, 4<sup>e</sup> mois = remboursement à hauteur de 30%, 5<sup>e</sup> mois = remboursement à hauteur de 20%, 6<sup>e</sup> mois = remboursement à hauteur de 10%. En cas de durées plus longues, les délais augmentent de manière proportionnelle.
- 9.3 Le transfert du rapport juridique ou de certains droits et créances à une autre personne n'est pas admis.
- 9.4 Le rapport contractuel est conclu pour une durée fixe. Avant l'expiration de cette durée, il est possible de renouveler le contrat sans l'interrompre, aux conditions en vigueur. Les droits à des rabais doivent être à nouveau prouvés lors du renouvellement du rapport contractuel.

## 10. Dispositions complémentaires

- 10.1 La gestion des clients et des hôtes d'AQUA-SPA-RESORTS peut être confiée à un prestataire externe. Dans ce cas, les données personnelles seront transmises exclusivement à ce prestataire. La protection de toutes les données personnelles est entièrement garantie. L'utilisation des données à des fins statistiques concernant les prestations et les activités d'AQUA-SPA-RESORTS est autorisée. Les personnes ayant des droits sur les données peuvent s'opposer en tout temps à cette utilisation. Par sa signature ou sa confirmation, le client déclare accepter la présente réglementation.

## 11. Droits

- 11.1 AQUA-SPA-RESORTS englobe tous les mondes spa d'AQUA-SPA-RESORTS AG et d'AQUA-SPA-RESORTS AG Thermalbad & Spa, avec les six mondes spa à Berne, Schönbühl, Samedan, Zurich, Rigi-Kaltbad et Locarno.
- 11.2 Les hôtes et les visiteurs des mondes spa d'AQUA-SPA-RESORTS ont un rapport juridique avec celle-ci et sont tenus de respecter ses conditions générales. Les désignations « hôte » et « visiteur » sont synonyme de « cocontractant » et doivent être interprétées ou appliquées comme telles dans le cadre des conditions générales.
- 11.3 Tous les rapports juridiques avec AQUA-SPA-RESORTS et ses offres sont soumis au droit suisse. Les droits et les obligations découlant du présent contrat peuvent être transférés par AQUA-SPA-RESORTS à un ayant droit. En recevant les conditions générales, le client consent à cela.
- 11.4 Le for est Sursee LU (AQUA-SPA-RESORTS AG)  
Le for est Zurich (AQUA-SPA-RESORTS AG Thermalbad & Spa)

## 12. Siège

AQUA-SPA-RESORTS AG, Allee 1B, CH-6210 Sursee  
AQUA-SPA-RESORTS AG Thermalbad & Spa, Brandschenkestrasse 150, CH-8002 Zurich

| ED         | Version | Dokument |
|------------|---------|----------|
| 23.05.2018 |         | 1-101    |